



HERVAY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Tarviacum, Tarvay, Tervay, Trevay, Trével,

Village de l'arrondissement de Dole ; canton de Montmirey-le-Château ; perception de Dammartin ; distribution de poste ; succursale ; à 8 km de Montmirey, 24 de Dole et 75 de Lons-le-Saunier.
Altitude : 209^m.

Le territoire est limité au nord par l'Ognon, qui le sépare de Breslilly et Malans (Haute-Saône), au sud par Serre-les-Moulières et Saligney, à l'est par Ougney et Saligney, à l'ouest par Brans et Marpain. Le Val-Saint-Jean, Balançon, les Granges détruites du Colombier, d'Atheis et de la Chaux font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n°11, de Besançon à Dijon, et par le chemin de grande communication n° 15, d'Orchamps à Pointre ; par les chemins vicinaux tirant à Malans et à Balançon ; par les ruisseaux de Brans, de la Fontaine du Colombier, de la Serre et d'Entre-deux-Moulins. L'Ognon le longe dans toute sa longueur au nord et le sépare du département de la Haute-Saône.

Le village est situé sur la rive gauche de l'Ognon, contre le revers oriental d'un coteau. Les rues sont mal percées, bâties sans goût et sans alignement. Les maisons sont groupées, construites en pierres et couvertes en tuiles, sauf quelques-unes qui ont encore des toitures en chaume.

Population : en 1790, 790 habitants ; en 1846, 931 ; en 1851, 916, dont 463 hommes et 453 femmes ; population spécifique par km carré, 58 habitants ; 220 maisons, savoir : sur la Place, 16 ; dans la rue des Aigrottes, 32 ; dans la rue de la Croze, 46 ; sur la route, 31 ; dans la rue de Malans, 50 ; dans la rue Basse, 18 ; à Balançon, 6, et au Val-Saint-Jean, 1 ; 251 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1724.

Vocabulaire : saint Martin.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Thervay a reçu les cotes 5 E 173/48 à /153. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 998 à 1001, 3 E 7139 à 7147, 3 E 3908, 3 E 8645, 3 E 9648 à 9650, 3 E 13787. Tables décennales : 3 E 1253 à 1261.

Microfilmé sous les cotes 2 Mi 503 et 504, 5 Mi 1088 à 1090, 2 Mi 1195 et 1196, 2 Mi 2208 et 2209, 5 Mi 13 et 14 et 5 Mi 1184.

Les jeunes gens émigrent pour être domestiques dans les grandes villes.

Cadastre : exécuté en 1824: surface territoriale 1575^h divisés en 10.550 parcelles que possèdent 424 propriétaires, dont 158 forains ; surface imposable 1549^h, savoir : 780 en terres labourables, 298 en prés, 258 en bois, 98 en vignes, 83 en parcours, 13 en friches, 6^h 57^a en sol et aisances de bâtiments et 3^h 76^a en jardins, d'un revenu cadastral de 11.595 fr. ; contributions directes en principal 7.893 fr.



Le sol, d'une fertilité ordinaire, produit du blé, du seigle, du méteil de seigle et de froment, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, du colza, des betteraves, des carottes fourragères, des pommes de terre, peu de fruits, des vins rouges et blancs très agréables, beaucoup de navette, de chanvre, de foin et de fourrages artificiels.

On exporte le tiers des céréales et le huitième des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. pour 0/0.

On élève dans la commune beaucoup de chevaux, de volailles, des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse et des moutons ; 80 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne non exploitée, du minerai de fer en grains et en roche, de bonnes sablières, des gravières, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille, de couleur blanche et bleue, de la pierre à chaux et hydraulique exploitée, et du gypse.

Foires : Il se tient à Thervey quatre foires qui ont lieu les 10 février, 9 juin, 17 août et 8 novembre de chaque année. On y vend surtout du bétail.

Les habitants fréquentent les marchés de Pesmes, Auxonne, Dole et Besançon ; ils vendent en général leurs denrées à domicile à des courtiers.

Les patentables sont : 3 bouchers, 3 épiciers, 3 aubergistes, 3 menuisiers, 1 marchand de bois, 1 marchand de poterie, 3 charrons, 1 fabricant d'outils aratoires, 1 marchand de vaches, 1 cafetier, 4 cordonniers, 2 sabotiers, 1 marchand chaudronnier, 2 bourreliers, 2 maréchaux-ferrants, 2 forgerons, 1 marchand de grains, 1 modiste et 1 coquetier.

Il y a à Thervey une belle tuilerie appartenant à M. Bourcet, qui l'exploite, et dans laquelle huit ouvriers sont continuellement occupés ; une gypserie, occupant trois ouvriers, y est annexée ; un moulin à trois tournants, et trois pressoirs à manège. M. Hippolyte Renaud, inventeur des moulins à turbine, y avait établi de beaux ateliers de mécanicien ; mais ils ont cessé d'exister depuis 1845.

L'agriculture, la culture de la vigne et le transport du minerai forment la principale occupation des habitants.

Biens communaux : une église et un presbytère qui lui est contigu ; un cimetière à l'ouest et en dehors du village ; une maison commune construite en 1836, qui a coûté 40.000 fr. ; elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et celui de deux institutrices religieuses, les salles d'étude, fréquentées en hiver par 80 garçons et 80 filles, et une salle d'asile, fréquentée en été par 60 élèves ; une salle de pompes à incendie attenante au presbytère, et deux pompes manœuvrées par une compagnie de 35 pompiers ; un autre bâtiment occupé par des locataires et par la fromagerie, dans laquelle on fabrique annuellement 9.500 kg de fromages ; une place publique ; cinq fontaines ; un abreuvoir et un lavoir ; deux oratoires dédiés l'un à saint Antoine et l'autre à la Vierge ; trois puits ; deux ponts en pierre, et 339^h 13^a de pâtures, carrières, murgers, terres et friches, d'un revenu cadastral de 3.160 fr.

Bois communaux : 256^h 06^a ; coupe annuelle 7^h 65^a.

Budget : recettes ordinaires 7.657 fr. ; dépenses ordinaires 7.370 fr.

Bureau de bienfaisance : revenus, 180 fr, répartis entre 30 indigents.

NOTICE HISTORIQUE

Situé sur un plateau escarpé qui s'avance en pointe sur la vallée de l'Ognon, le château de Balançon domine un magnifique paysage. La rivière avec ses méandres qui se dessinent à travers de riantes prairies, des villages coquets qui se cachent sous des massifs de verdure, l'abbaye d'Acéy avec ses vieux souvenirs,

tout se réunit pour impressionner vivement le spectateur. Cette forteresse dut son lustre, mais non point sa naissance, à la féodalité. Elle fut construite à l'époque romaine pour protéger à la fois la vallée, le pont jeté sur la rivière, les deux chemins partant de Saint-Jean-de-Losne et de Salins qui venaient aboutir à ce passage, et la grande voie de Dijon à Besançon par Pontailler. Thervay, dont le sol était traversé par ces trois voies, en tira son nom, *Très Vix*. Les tuileaux, les briques et les médailles qu'on trouve au bord de ces routes ne laissent aucun doute sur l'antiquité de ce village. Détruit au III^e ou au IV^e siècle par les barbares, il fut repeuplé par des colonies burgondes dont les chefs reçurent le territoire à titre de franc-alleu. Les indigènes qui avaient survécu aux invasions furent réduits en esclavage et occupés à la culture des terres.



Un essaim de religieux sortis de l'abbaye de Condat vint au VI^e siècle planter l'étendard du Christ au milieu de cette population encore païenne, et fonda un monastère dans une vallée proche de la montagne des Gentils, *prope serram de Gentibus*. Les défrichements opérés par les moines ne tardèrent pas à donner naissance à deux villages qui reçurent les noms de *Columbarium*, Colombier, et de *Atheis*, des Athées. Les dévastations des Normands et des Hongrois convertirent de nouveau cette contrée en solitude. Un site aussi favorisé ne pouvait manquer longtemps d'habitants. Nous avons de fortes raisons de croire que des bandes de Normands s'y établirent dans le cours du XI^e siècle et le rendirent à la culture. Le prêtre Constantin et Robert, son frère, fuyant le monde pour vivre en anachorètes, bâtirent un ermitage sur les ruines du monastère élevé par les moines de Condat, et fondèrent, en l'honneur de saint Jean-Baptiste, une église que l'archevêque Anséric vint consacrer en personne le 5 décembre (entre 1120 et 1128). Le bruit de leurs vertus attira autour d'eux de nombreux disciples qui voulurent se placer sous leur discipline. Le comte Rainaud III, pour favoriser cette communauté naissante, donna à Constantin, à son frère et aux autres religieux qui les entouraient, les meix qu'il avait à Colombier et à Atheis, l'usage dans les forêts environnantes pour leurs constructions et leur chauffage, et la faculté de pêcher dans les rivières. Ponce, seigneur de Thervay, et ses frères Guy, Guillaume et Gérard, Ermengarde, sa mère, Thierry, Narduin, Hugues, Robert et Berthe, ses enfants, Narduin d'Auxange et Étienne, son fils, Aymon de Pins, Pierre de By et Guy de Brans, à l'exemple du comte Rainaud, leur cédèrent tout ce qu'ils pouvaient avoir dans les limites des mêmes domaines.

Les ehanoines de l'église Saint-Jean de Besançon consentirent aussi à renoncer à la dîme qu'ils seraient en droit de prétendre, à cause de leur église de Thervay, sur les fonds que les religieux cultiveraient de leurs propres mains (1128).

Pour apaiser les moines de Saint-Claude dont les propriétés avaient été envahies, le comte Rainaud chargea d'abord le prêtre Constantin de leur payer un cens annuel de 5 sols ; mais il prit bientôt cette dette à sa charge et l'affecta sur des vignes qu'il avait à Salins et à Arbois. Les seigneurs de Montmirey, d'Ougney, d'Estrabonne, de Pesmes, luttèrent de générosité avec ceux de Thervay, de Gendrey, de Vassanges, pour enrichir le nouveau monastère. Milon de Frolois, pour le repos de son âme, de celles de Milon, son père, du comte Ludolphe, son aïeul, et de l'empereur Conrad, son bisaïeul, lui donna, en 1140, tous ses droits sur Colombier et Acey, en présence de Pierre de Scey, Ponce de Bruyères, Guy de la Rochelle, Guillaume de Rencour, Hugues de Montmirey et Gérard d'Estrabonne. Gérard et Guillaume de Thervay, frères, se montrèrent surtout d'une bienfaisance inépuisable. L'abbaye ne subsista pas longtemps au Val-Saint-Jean : elle fut transférée à Acey, sur les bords de l'Ognon, et son église fut dédiée à Notre Dame, comme toutes celles de l'ordre de Cîteaux. Les maisons bâties dans le Val et au Colombier, le cellier d'Atheis, devinrent de simples fermes dont les bâtiments clos de murs et de tours servaient de lieu d'asile. Nul ne pouvait y être arrêté. Les seigneurs de Balançon furent de terribles adversaires pour les religieux : jaloux de leurs richesses, ils ne laissaient échapper aucune occasion de leur susciter des procès, soit à l'occasion de la justice, soit pour la chasse, la pêche et l'usage des bois. Des traités, signés un jour étaient violés le lendemain. Les grangers de l'abbaye dans les fermes du Val, du Colombier, d'Atheis et de la Chaux, jouissaient de privilèges tout exceptionnels. Ainsi, ils n'étaient justiciables que de l'abbé ; le seigneur de Balançon ne pouvait les contraindre à faire guet et garde en son château ni les imposer en aucun cas. Ils pouvaient couper du bois dans les forêts communales de Thervay pour toutes leurs nécessités et mener paître leur bétail sur les pâturages de cette commune sans qu'il y eût réciprocité. Ces faveurs étaient des causes perpétuelles de discorde. Tous les domaines d'Acey ont été vendus



nationalement en 1791. Les bâtiments de la ferme du Colombier et la vieille église Saint-Jean, qui était bâtie à côté, ne subsistent plus.

Seigneurie de Thervay : Thervay formait dans l'origine une seigneurie particulière dont les possesseurs portaient le nom. Ponce de Thervay et ses fils *Guillaume* et *Gérard*, qui lui succédèrent, vivaient en 1128. *Étienne* et *Perrin* se qualifiaient de sires de Thervay, le premier en 1205, et le second en 1304. C'est probablement cet Étienne de Thervay qui possédait à Rouffange un château et qui partit pour la croisade en expiation de ses fautes. Ce personnage joue un grand rôle dans les légendes du pays sous le nom de *sire de Trevel*. Après la mort de Perrin, Thervay devint un membre de la seigneurie de Balançon. Le château des sires de Thervay s'élevait en un lieu dit *à la Motte*, Jean de Rye, chevalier, conseiller et chambellan du duc Philippe-le-Bon, voyant tous ses sujets de Thervay abandonner leurs meix pour aller demeurer ailleurs, afin d'échapper aux énormes charges féodales qui pesaient sur eux sous toutes les formes et aux redevances en froment, avoine, cire, fers de chevaux, masses de chanvre, qu'ils ne pouvaient plus payer, les affranchit de la mainmorte par une charte du 20 avril 1451, réduisit leurs cens, et leur permit de choisir annuellement quatre échevins pour administrer les affaires de la commune.

Seigneurie de Balançon : Elle comprenait le château et le village de ce nom, Thervay, une partie d'Offlanges, Sermangcs, Jallerange et de Courchapon. Le seigneur exerçait sur tous ces lieux la justice haute, moyenne et basse. Le signe patibulaire pour l'exécution des criminels, à quatre piliers, s'élevait sur le chemin de Brans, dans le lieu dit *aux Forestelles*. Les sujets étaient soumis à faire le guet et garde au château, à la banalité des fours et du moulin.

Seigneurs : Le nom de Balançon apparaît pour la première fois en 1217. Le château fut probablement bâti à l'occasion des guerres que soutenait la branche cadette de Bourgogne contre le duc de Méranie, souverain du comté. Les sires de Pesmes paraissent en avoir été les premiers possesseurs. Nous n'avons pu découvrir à quel titre ni dans quel temps il entra dans la maison de Rye. En 1320, Jehan de Neublans, sire de Rye, reconnut que *Tervay*, la *tour*, l'*ancienne fermeté* de ce lieu et le *châtelneuf* de Balançon étaient du fief du seigneur de Pesmes. Jean de Rye, III^e du nom, époux d'Yolande de Beauvoir, se qualifiait de seigneur de Balançon. Il vivait en 1369. Par son testament de l'an 1384, il choisit sa sépulture en l'abbaye d'Accey, ordonna qu'on mît sur son corps un drap d'or et qu'on offrît trois chevaux ornés, l'un de ses armes, harnais et cotte de fer, le second de ses armes de Tournais et l'autre de sa bannière. Ses héritiers furent Mathée et Henri de Rye, ses enfants.

Mathée de Rye, chevalier, seigneur de Balançon, épousa en premières noces Marguerite de Rougemont, morte en 1377 et enterrée à Accey, et se remaria avec Béatrix de Vienne, dame de Commenailles, sœur de Jacques, seigneur de Ruffey, et fille de Guy de Vienne, seigneur de Chevreau et autres lieux. Ce seigneur testa en 1417, et voulut que deux cents prêtres assistassent à ses funérailles ; il donna l'usufruit de ses biens à Béatrix, son épouse, légua à Jean de Rye, son fils aîné, son château de Balançon et sa terre de Thervay ; à Philibert, son second fils, son château de Rye ; à Guyot, le troisième, Neublans, Fretterans et ses dépendances ; à Claude, prieur de Frontenay, une pension viagère, et à Louise, sa fille, la terre d'Ougney. La tombe qui recouvrait son corps, dans l'église d'Accey, portait l'inscription suivante : « Ci-gît noble et puissant seigneur Mathée de Rye, dit de Neublans, qui trépassa le dix-septième jour de janvier 1419. » Béatrix de Vienne, son épouse, mourut le 19 septembre 1429.

Jean de Rye, IV^e du nom, chevalier et chambellan du duc Philippe-le-Bon, seigneur de Balançon et de Corcondray, épousa Jacqueline de Rupt. Son dévouement à la cause de Marie de Bourgogne attira sur lui la fureur de Louis XI. Son château de Balançon fut saccagé par les troupes de la Trémouille le 14 avril 1477, et tous ses titres dispersés. Il mourut, ainsi que son épouse, en 1481, et tous deux furent inhumés dans l'église d'Accey. Il laissa deux fils, Simon et Hugues.

Hugues de Rye, chevalier, eut la terre de Balançon dans son lot et ne laissa de Marie de Lugny, son épouse, qu'une fille, Jeanne de Rye, mariée à Philibert de Coligny. Il était mort en 1513, époque à laquelle Simon de Rye, son frère aîné, se qualifiait de seigneur de Balançon.

Simon de Rye, seigneur de Rye, Balançon et de Dissey, fut premier chevalier d'honneur au parlement de Dole. Marié à Antoinette, fille de Guy de la Baume-Montrevel, il en eut six fils : *Joachim*, *Gérard*, *Marc*, *Claude*, mort sans postérité, *Louis*, évêque de Genève et abbé de Saint-Claude, *Philibert*, aussi évêque de Genève et abbé de Saint-Claude, et six filles, dont trois furent abbesses à Remiremont, Château-Chalon et Baume, et mourut en 1518. Un magnifique mausolée lui fut élevé dans le chœur de l'église des Cordeliers de Dole.



Gérard de Rye, second fils de Simon, seigneur de Balançon, eut de son mariage avec Louise de Longwy, *Marc*, marquis de Varenbon, *Claude*, baron de Vuillafans, *Joachim*, marquis de Treffort, tous morts sans postérité, *Philibert-Ferdinand*, mort archevêque de Besançon en 1636, et *Antoinette* de Rye, épouse de Gaspard d'Andelot, baron de Chemilly.

Philibert de Rye réunit la plus grande partie des biens de sa maison, fut général de l'artillerie aux Pays-Bas et mourut en 1580, laissant de *Clauda*, fille de Juste, comte de Tournon, et de *Claudine* de la Tour-d'Auvergne, son épouse, *Christophe* de Rye, *François* de Rye, abbé d'Accey, chef de chapelle et grand-aumônier des archiducs Albert et Isabelle et archevêque de Besançon, et *Louise* de Rye, épouse de *Claude* de Poitiers, baron de Vadans.

Christophe de Rye de la Palu, marquis de Varenbon, comte de Varax et de la Roche, baron et seigneur de Balançon, Villersexel, Saint-Hippolyte, Rougemont, Amance et autres lieux, chevalier de la Toison-d'Or, mestre de camp du régiment de Bourgogne aux Pays-Bas, eut d'Eléonore Chabot, son épouse, *François* de Rye, marquis de Varenbon, *Simon* de Rye, baron de Balançon, mort sans enfants, *Claude* de Rye, baron de Balançon après la mort de son frère, général de l'artillerie aux Pays-Bas, gouverneur de Namur, marié à *Claudine-Prospère* de la Baume et père de *Dorothee* de Rye, épouse du marquis d'Hyenne, de la maison de la Baume-Saint-Amour; *Marguerite* de Rye, épouse de *Joachim* de Bauffremont, et *Desle* de Rye, mariée à *Philibert* de la Guiche, comte de Sevignon.

François de Rye, marquis de Varenbon et baron de Balançon, s'allia en premières noces à Catherine d'Ostfrise, dont naquirent *Ferdinand* de Rye, marquis de Varenbon, tué au siège d'Arras en 1640, *François* de Rye, mort jeune à Besançon, et *Jeanne-Philippine* de Rye, épouse de Ferdinand de Poitiers, son cousin. De son second mariage avec Christine d'Haraucourt, naquit *Ferdinand* de Rye, mort sans postérité. Malgré sa fortune colossale, François de Rye contracta de nombreuses dettes et vit ses biens mis en décret. Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, s'en rendit acquéreur, et, par son testament du 15 juin 1636, ce prélat, « désirant grandement que le nom, les armes et la splendeur de la maison de Rye soient conservés à perpétuité, » fit trois ordres de substitution. Il institua d'abord Ferdinand de Rye, son filleul et son arrière-petit-neveu, fils de François de Rye de la Palu, marquis de Varenbon ; et, en cas que cet institué fût mort, qu'il ne pût recueillir sa succession, qu'il fût religieux ou lié aux ordres sacrés, il appela François de Rye, frère cadet de Ferdinand, et, à son défaut, Ferdinand, frère cadet de François.

Il exigea que tous les substitués ne fussent ni liés aux ordres sacrés ni religieux ; que ses biens fussent conservés à perpétuité, sans qu'on pût les vendre ou les donner, et qu'ils fussent tenus par une seule personne mâle portant le nom et les armes de Rye. Le testateur établit ensuite un second ordre de substitution en faveur des mâles descendant par mâles de Louise de Rye, sa nièce, mariée à Claude de Poitiers, baron de Vadans, et un troisième ordre en faveur des mâles descendant par filles de Louise de Rye.

La succession de l'archevêque Ferdinand de Rye fut recueillie en totalité par Ferdinand de Rye, premier institué, qui mourut sans enfants. François, son frère, puis Ferdinand, le cadet, la possédèrent successivement et ne laissèrent pas de postérité.

Le fidéi-commis passa alors au second ordre, c'est-à-dire à Ferdinand-Eléonore de Poitiers, fils de Claude de Poitiers et de Louise de Rye, marié à Jeanne-Philippine de Rye, sa cousine ; ensuite à Ferdinand-François de Poitiers, fils de Ferdinand-Eléonore, et enfin à Ferdinand-Joseph, fils de Ferdinand-François de Poitiers, époux de Marie-Henriette-Geneviève-Gertrude de Bourbon-Malauze. Ce dernier ne laissa



qu'une fille posthume, Élisabeth-Philippine de Poitiers. Le marquis Charles-Ferdinand-François de la Baume-Montrevel, prétendant recueillir les biens substitués par l'archevêque Ferdinand de Rye, en prit possession en vertu d'une ordonnance du juge de Franche-Comté. M^{lle} de Poitiers se pourvut au Châtelet et obtint une sentence qui cassa l'ordonnance de ce juge. Cette procédure donna lieu à un règlement de juges et à un arrêt du conseil d'Etat du 30 avril 1718, qui renvoya les parties au Châtelet.

Les plus célèbres avocats de Paris furent chargés de plaider cette cause importante. Enfin, par un arrêt du 25 janvier 1732, M^{lle} de Poitiers fut maintenue dans la propriété de tous les biens de la maison de Rye. Elle épousa Guy-Michel de Lorges, duc de Randan, maréchal de France, et donna sa terre de Balançon, le 30 avril 1748, au vicomte de Dürfort, neveu de son mari. Ce jeune homme mourut peu de temps après, et la duchesse étant décédée sans enfants, sa succession fut recueillie par M. de la Baume-Choiseul. Dès ce moment, Balançon a eu les mêmes seigneurs que Montrambert et Vadans.

Armoiries : La maison de Rye portait : *d'azur à l'aigle d'or.*

Château : Le château de Balançon était l'un des plus forts et des plus beaux de la Franche-Comté. Il était de forme irrégulière et avait quatre tours à ses angles. Trois de ces tours étaient carrées et avaient, l'une 9^m, l'autre 10^m et la troisième 11^m de côté ; la quatrième était circulaire et avait un diamètre de 8^m. Elles étaient reliées entre elles par des corps de bâtiments percés de meurtrières. Un fossé de 35^m de largeur et de 10^m de profondeur isolait le château-fort de la basse-cour ; on le traversait à l'aide d'un pont-levis qui donnait accès sous une porterie percée entre les deux plus grosses tours. Une seconde enceinte, formée par des murs flanqués de tourelles et par des fossés, enveloppait la basse-cour dans laquelle se trouvaient les écuries, les remises, les granges et les bûchers. La surface occupée par les constructions et leurs dépendances était de 4^h 50^a. Deux des tours font partie des bâtiments qui ont succédé au château. Les autres sont en ruines. La plus grosse a encore 24^m de hauteur et 11^m de chaque face ; l'autre n'est plus élevée que de 19^m. Les murs ont 2^m à 2^m 50^c d'épaisseur. Le côté nord-ouest du château est transformé en une maison d'habitation qui appartient à M^{me} Bogillot, à M. Bogillot, avocat, et à M^{me} veuve Darlay ; le surplus est abandonné. Dans les ruines des corps de logis compris entre les tours, on remarque une colonnade d'une architecture admirable ; les colonnes sont en pierre polie et surmontées de chapiteaux parfaitement sculptés. Toutes les ouvertures étaient en pierre polie ou en marbre et les façades chargées de sculptures. Les grangeages sont occupés par des cultivateurs.

Le château de Balançon, presque toujours habité par les illustres seigneurs qui le possédaient, était décoré avec le plus grand luxe et fut le théâtre de fêtes magnifiques. Tous les gentilshommes du voisinage s'y donnaient rendez-vous pour assister à de grandes parties de chasse. Le maréchal de Lorges affectionnait singulièrement ce séjour et y passait plusieurs mois chaque année. Il avait fait dessiner les jardins à la manière anglaise et avait présidé à la distribution et à l'ornement du parc, « Ici, dit M. Marquiset, c'étaient des bancs rustiques près d'une fontaine ; là, près de la rivière, une cabane pourvue de tous les ustensiles de la pêche ; ailleurs, une chaumière ouverte à la méditation et au sommeil ; plus loin, un cabinet où l'on trouvait des livres ; enfin, partout où le site le comportait, des statues choisies et disposées de manière ingénieuse. Au centre même de ce parc si gracieusement dessiné, l'artiste avait su ménager une rotonde de verdure garnie de bancs et au milieu de laquelle s'élevait une pyramide élégante, chargée de bas-reliefs sculptés et de galantes devises. » Cet état de choses subsistait encore en 1793, époque à laquelle ce domaine fut vendu nationalement.

Un dénombrement, fourni en 1621 par Christophe de Rye, contient la description suivante de ce château : « Premièrement, confesse tenir en-fief de leurs altesses les duc et duchesse de Bourgogne, les chastel et maison-forte dud. Balançon, ensemble les fausses brayes et fossés à, fond déans, ainsi qu'ils s'étendent et comportent avec les ponts-levis y estant. En laquelle maison il y a trois tours de grande hauteur et défense, devant laquelle il y a un colombier, ensemble les escuries et estableries où les grangiers font leur résidence, ensemble les jardins, parterres et vergiers, pour la commodité dud. e chastel, de grande étendue.»

Le château de Balançon subit plusieurs sièges. Pris par la Trémouille au mois d'avril 1477, il fut tellement saccagé que Simon de Rye fut obligé de demander, en 1490, à Charles VIII, roi de France, une

autorisation pour contraindre ses vassaux à lui passer de nouvelles reconnaissances de ses droits seigneuriaux, parce que les Français, en pillant le château de son père, en avaient dispersé tous les titres.



Tremblecourt s'en empara par surprise en 1595. La Meilleraye, général français, l'assiégea en 1636, s'en rendit maître et y laissa garnison. Les troupes envoyées au secours de Dole par le roi de Hongrie, et celles commandées en personne par le duc de Lorraine, furent reçues aux frontières, au mois d'août de la même année, par l'armée comtoise, et « nous nous joignîmes (dit Girardot de Beauchemin) tous ensemble à Balançon que l'ennemy tenoit et le prîmes au passant, bien que nous n'eussions pièces que de campagne ; mais au marcher du canon qu'ils voyoient de loing, nous en fîmes atteler aucuns de quantité de chevaux qu'ils creurent estre pièces de batterie et on attaqua de nuict une deffense qu'ils avoient devant la porte qui fut gagnée et y fut tué combattant le sieur de Salives. »

Au mois de février 1674, M. de Bauquemare, l'un des lieutenants du duc de Navailles, à la tête d'un détachement de mille fantassins et de quatre cents cavaliers ou dragons, s'empara des châteaux d'Ougney et de Balançon. Le premier, que dans ses mémoires Navailles qualifie de *très bon*, consistait en quatre courtines de fort relief rattachées et bien flanquées par des tours massives. Sa garnison de 200 soldats réguliers, commandée par un jeune officier plein de courage, avait repoussé fièrement toutes les sommations ; mais, comme la plupart des autres places, elle était dénuée d'approvisionnements.

Le 21 février 1674, Taruelle, intendant de l'armée française, écrivait de Pesmes au marquis de Louvois :

«Nous venons de prendre les châteaux d'Ougney et de Balançon, tous deux au marquis de Varembon, situés entre l'Ognon et le Doubs, qui nous incommodoient. Il y en a encore un proche d'Auxonne appelé Chevigny, où il y a garnison de Dole, mais cela nous amuserait d'y aller présentement. Celui d'Ougney ne s'est pas voulu rendre pour une pièce de 16 et il en a fallu mener une de 24 et a souffert une quarantaine de coups dans la porte. M. le duc de Longueville l'a autrefois assiégé et battu pendant quatre jours sans le prendre, l'ayant attaqué ailleurs que par la porte. On a pris ceux qui étaient dedans à discrétion et envoyé le commandant et son lieutenant prisonniers et liés au château de Dijon. Le reste a été dépouillé et pillé nud par les soldats.»

M. Ordinaire, qui nous fournit ces détails dans son excellent ouvrage de *Deux époques militaires en Franche-Comté*, proteste contre l'assertion de cette lettre et ajoute : «Voici la vérité : Pendant qu'on discutait la capitulation du château d'Ougney, une quarantaine de paysans réfugiés, s'imaginant que tout était conclu, sortirent imprudemment par une porte où les soldats se précipitèrent. C'est cet accident qui livra le fort à la discrétion du vainqueur. »

État de Thervay au moyen-âge : Au XIV^e siècle, Thervay formait un bourg clos de murs et de portes. La déclaration fournie, en 1320, par Jean de Neublans, sire de Rye, au seigneur de Pesmes, mentionne, ainsi que nous l'avons dit, Thervay, sa tour, *l'ancienne fermeté d'icelui lieu* et le *châtelneuf de Balançon*. Une contrée est encore appelée à la *Porte*.

Il y avait dans ce village plusieurs familles nobles, notamment celles de la Porte, de la Clef, du Pont, d'Amange, du Colombier, de Crissey, du Val, d'Arguel, d'Ougney, de Balançon, de Beaugard et de Bergières. Les guerres de Louis XI, les famines et les pestes qui en furent la suite, lui firent perdre une grande partie de son importance.

Jacques de Dijon, abbé d'Acéy, était obligé, en 1500, d'acenser à vil prix les meix que son monastère avait à Thervay, attendu, disait-il, « la pauvreté du temps, les guerres, famines, mortalités, que cy en arrière ont regné au comté de Bourgogne par lesquels plusieurs sont morts et les autres absentes du pays. »

Événements divers. Le 21 août 1840, un incendie éclata à Thervay et détruisit 32 maisons avec tout le mobilier qui y était renfermé. Deux femmes âgées périrent dans les flammes. Le choléra y a fait 44 victimes en 1854.



Église : Il existait déjà à Thervay, en 1112, une église paroissiale dédiée à saint Martin, dont le chapitre de Saint-Étienne de Besançon avait le patronage et qui était desservie par un curé et plusieurs chapelains. L'édifice actuel se compose d'un clocher reconstruit en 1629, d'une tribune, de deux nefs, d'un sanctuaire octogonal, d'une chapelle et d'une sacristie. Le clocher est couronné par un dôme surmonté d'une galerie à jour du milieu de laquelle s'élance une flèche couverte en fer blanc. La nef principale formait à elle seule l'église ; à sa gauche était la chapelle seigneuriale, dite de *Balançon*, qui a été prolongée pour former la seconde nef. Elle est du style ogival tertiaire et décorée de nervures très gracieuses qui reposent sur d'élégantes consoles. Au-dessous était le caveau funéraire des seigneurs de Balançon. C'est dans cette chapelle que le corps de Louis de Rye, évêque de Genève et abbé de Saint-Claude, fut inhumé.

Cette église est richement ornée. On y remarque les boiseries du baptistère et de la chaire à prêcher, représentant, en bas-relief et en ronde-bosse, un grand nombre de sujets, et plusieurs pierres tombales richement sculptées.

Biographie : Le château de Balançon a vu naître la plupart des illustres membres de la maison de Rye, dont plusieurs furent évêques, archevêques, généraux d'armée, ambassadeurs et chevaliers de la Toison-d'Or. Thervay a fourni aux armées de la république et de l'empire plusieurs officiers, et à l'Église un grand nombre d'ecclésiastiques.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M, Marquiset. —Nobiliaire du comté de Bourgogne, par Dunod de Charnage. — Archives de la préfecture du Jura.